

Le chômage des handicapés baisse... en partie grâce à ces coups de pouce

C'est une bonne nouvelle pour l'emploi des travailleurs en situation de handicap: le taux de chômage diminue. Cette baisse du nombre de chômeurs handicapés est en partie due à nombre de mesures mises en places depuis 2017.

Un peu de baume au cœur : alors que le chômage de l'ensemble de la population active augmente, celui des personnes en situation de handicap baisse. Selon la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares), en 2017, elles étaient 17,6% à ne pas occuper d'emploi. 5 ans plus tard, seulement 12% des personnes handicapées sont au chômage. En cause, des mesures incitatives mises en place par l'Etat pour tenter de donner un coup de pouce à des individus souvent laissés en marge de l'emploi et des politiques publiques.

Fin 2021 a marqué un tournant pour l'emploi des personnes en situation de handicap avec le rapprochement stratégique de Pôle emploi et Cap emploi. Cette initiative, visant à décloisonner les services, permet aux demandeurs d'emploi d'avoir un accès direct et simplifié à un double accompagnement. Un pas de géant donc, puisque la suppression des barrières administratives permet aux demandeurs d'avoir directement accès à l'intégralité des offres de Pôle emploi.

Publicité

Publicité

Dans une dynamique encourageante, le nombre d'apprentis handicapés a été multiplié par trois depuis 2017. Un constat dont s'était d'ailleurs félicité le Président Emmanuel Macron lors de la Conférence nationale du handicap (CNH) en avril dernier. Ce chiffre témoigne bien de la volonté croissante des pouvoirs publics d'intégrer ces individus au monde du travail, mais aussi à celui de la formation, indispensable à la garantie d'un emploi stable. Grâce aux aides à l'embauche en faveur des salariés en situation de handicap, ce sont plus de «15 000 personnes en situation de handicap qui ont été recrutés en CDI en deux ans», selon le gouvernement. Elles ne semblent plus seulement cantonnées à des contrats de travail précaires, comme des contrats à durée déterminée ou des missions d'intérim.

À LIRE AUSSI

Handicap : la différence ne se cache plus en entreprise

Une baisse du chômage significative

Le gouvernement avait d'ailleurs assuré «l'objectif atteignable» du plein emploi (taux de chômage de 5%) pour tous, lors de la CNH en avril dernier. Cette déclaration audacieuse s'appuie sur des progrès effectivement significatifs, avec une réduction notable du taux de chômage des handicapés, passant de 19% à 13% en 2022 selon les chiffres du gouvernement.

Publicité

Et ces chiffres se confirment : la Dares établissait fin 2022 un taux de chômage des travailleurs handicapés encore inférieurs, à 12%, donc. Il convient cependant de noter une légère divergence dans les statistiques, la Dares mentionnant un taux de 17,6% en 2017 contrairement aux 19% cités par le gouvernement. La trajectoire semble cependant la même.

Toutefois, si les réductions du taux de chômage sont incontestablement positives, elles ne dépendent pas du seul retour à l'emploi des chômeurs. Un aspect souvent négligé - et négatif, cette fois - est le nombre de demandeurs d'emploi handicapés qui ont cessé de chercher du travail et qui ont ainsi contribué à une baisse mécanique du chômage. Par ailleurs, si le télétravail, rendu possible par le Covid, a largement favorisé l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, il en a éloigné certains des emplois plus conventionnels, où le travail à distance n'est pas possible.



<https://www.capital.fr/imgre/fit/https.3A.2F.2Fi.2Epmstatic.2Enet.2Fcap.2F2023.2F11.2F23.2Ff73b02c7-71f5-4c40-bc47-4dff39ad090f.2Ejpeg/373x187/background-color/ffffff/quality/80/le-chomage-des-handicapes-baisse-en-partie-grace-a-ces-coups-de-pouce.jpg>

Le chômage des travailleurs handicapés atteint en 2022 12%, un niveau historiquement bas depuis 2008. We Are / Getty.

